

Le budget

permettre à ce conseil nommé, qui n'a aucun compte à rendre, d'empiéter sur ma vie privée.

Un autre point m'inquiète. Cela a trait à l'interprétation de la notion de représentation. Nous savons que cela est également laissé au mouvement syndical.

• (1630)

Le Président: Chers collègues, comme il est 16 h 30, la Chambre passe maintenant à l'étude de la motion des voies et moyens n° 5 ayant pour objet l'exposé budgétaire.

* * *

[Français]

LE BUDGET

L'EXPOSÉ FINANCIER DU MINISTRE DES FINANCES

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances, Lib.) propose:

Que la Chambre approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

—Monsieur le Président, je dépose les documents budgétaires, y compris les avis de motions de voies et moyens. Les détails des mesures figurent dans les documents. Je demande que ces motions soient inscrites à l'ordre du jour d'une prochaine séance.

J'annonce également que le gouvernement déposera, à la prochaine occasion, des projets de loi pour mettre en oeuvre les mesures annoncées dans ce budget.

Le premier ministre, le Cabinet et moi-même tenons à exprimer notre reconnaissance aux membres du Comité permanent des finances et des divers comités du caucus. Le travail acharné qu'ils ont accompli est extraordinaire.

[Traduction]

Je dirai simplement que ce budget est, à bien des égards, le produit de notre caucus.

[Français]

J'aimerais aussi remercier tous ceux et celles qui, de partout au pays et malgré leurs obligations quotidiennes, ont trouvé le temps de nous présenter leurs suggestions sur la forme que devrait prendre ce budget. Ils ont démontré, bâtir un pays qui offre des avantages que présente une écoute attentive de la voix du bon sens, celle des Canadiens et des Canadiennes.

[Traduction]

Voici le premier budget de notre nouveau mandat. Mais, s'il s'agit d'un nouveau mandat, notre mission, elle, n'a pas changé. Nos objectifs demeurent aujourd'hui ce qu'ils étaient quand les Finances et les Canadiennes nous ont accordé leur confiance en 1993: premièrement, bâtir un pays qui offre des chances d'emploi et de croissance, un pays où tous et toutes aient des chances égales d'accéder à la réussite; deuxièmement, préserver et renforcer une société marquée au sceau de la solidarité et de la compassion.

Les Canadiens ont toujours su qu'il ne serait pas facile d'atteindre ces objectifs. Les Canadiens étaient conscients que des problèmes fondamentaux appellent des changements fondamentaux. Ils voulaient qu'on établisse clairement les priorités du pays. Et ils voulaient qu'on leur propose un plan à long terme pour les atteindre.

En 1994, ce plan a été mis en place. Cela fait plus de quatre ans que nous l'appliquons. Et nous en voyons aujourd'hui les dividendes. Ce budget marque une nouvelle étape dans la réalisation de ce plan et le précise. Et nous sommes plus que jamais déterminés à l'appliquer.

Ce budget démontrera que l'époque des déficits chroniques est maintenant chose du passé et que nous sommes maintenant sur la voie de la réduction de la dette, sans qu'aucun retour en arrière soit possible. C'est un budget qui augmentera les chances offertes à tous les Canadiens en rendant plus accessibles le savoir et les compétences. C'est un budget où l'on commence à réduire les impôts, d'abord en faveur de ceux qui en ont le plus besoin, les Canadiens à revenu faible ou moyen.

• (1635)

C'est un budget qui, par ses mesures pondérées, reflète l'équilibre des priorités auxquelles les Canadiens sont attachés, un budget qui reflète les valeurs qui comptent aux yeux des Canadiens. Voilà notre engagement.

[Français]

Lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, l'économie du pays était en désarroi.

Le revirement, aujourd'hui, est frappant.

La création d'emplois s'accélère. Au cours des quatre dernières années, le nombre d'emplois a augmenté de plus d'un million. En 1997 seulement, 372 000 nouveaux emplois, tous à temps plein et dans le secteur privé, ont été créés.

En 1993, le taux de chômage se situait à 11,2 p. 100. Il a diminué depuis pour s'établir maintenant à moins de 9 p. 100. Bien que ce taux soit encore trop élevé, la tendance à la baisse est évidente.

Les consommateurs ont repris confiance. La relance économique est maintenant alimentée par une forte demande intérieure.

La confiance des entreprises atteint un niveau record. Les investissements sont en pleine ascension.

Grâce à la diminution des taux d'intérêt et au rétablissement de la confiance, la croissance économique a dépassé 3,5 p. 100 en 1997, et cette année, on prévoit le maintien d'une expansion vigoureuse. Cela voudrait dire les meilleurs résultats économiques du Canada pendant deux années consécutives en plus de dix ans et les meilleurs résultats de tous les pays du G7.

[Traduction]

Nous vivons dans un monde où les choses peuvent changer très vite. À preuve, les événements d'Asie, qui auront certainement des répercussions jusqu'ici. Néanmoins, permettez-moi d'affirmer aux entreprises, aux consommateurs, aux employeurs et aux travailleurs canadiens que jamais, au cours des 25 dernières années, nos perspectives n'ont été aussi favorables. De plus, la croissance écono-

Le budget

mique nous aide à réduire le déficit de manière spectaculaire. La déclaration que je vais faire maintenant, aucun gouvernement canadien n'a été en mesure de la prononcer depuis près de 50 ans.

Nous aurons un budget équilibré l'an prochain. Nous aurons encore un budget équilibré l'année suivante. Et nous aurons un budget équilibré dès cette année.

[Français]

Pour la première fois en cinquante ans, nous allons atteindre trois déficits zéro consécutifs: déficit zéro cette année, 1997-1998; déficit zéro l'an prochain et déficit zéro en l'an 2000. Nous vivons aujourd'hui un tournant de notre histoire.

[Traduction]

Cette réussite, nous la devons aux Canadiens, non au gouvernement.

● (1640)

Dès le début, ce sont les Canadiens qui ont pris conscience des dangers posés par une mauvaise gestion financière et qui ont exigé des mesures fermes. Ce sont les Canadiens qui, unis dans un solide consensus, ont demandé au gouvernement de se retrouser les manches. Et ce sont les Canadiens qui ont démontré toute leur abnégation en supportant les conséquences de décisions qui ont été très difficiles. Les Canadiens peuvent être très fiers aujourd'hui, car cette victoire leur appartient.

Une ère nouvelle nous attend. Et c'est pourquoi nous avons le devoir, envers les Canadiennes et Canadiens, de rappeler les principes qui guideront notre action future.

Premièrement, nous garderons le cap qui nous a menés là où nous sommes aujourd'hui. Nous ferons preuve de frugalité. La bataille contre le gaspillage et l'inefficacité est une lutte perpétuelle. Nous ne laisserons plus jamais le spectre des dépenses excessives hanter notre pays. Nous n'accepterons jamais le retour des vieilles habitudes—l'habitude de croire que, pour mieux gouverner, il faut un gouvernement plus gros, celle de croire que pour régler chaque problème, il faut créer un nouveau programme. Et nous ne verrons plus jamais les Canadiens subir coupure après coupure afin de sortir leur pays du pétrin.

Les Canadiens ont payé cher pour voir un film d'horreur: «Le déficit». Ils ne veulent pas payer pour qu'il y ait un «Déficit II».

Deuxièmement, nous concentrerons nos efforts sur ce qui est essentiel. La priorité fondamentale du gouvernement est d'établir un programme d'action national. Le gouvernement ne doit plus jamais retomber dans le piège qui consiste à essayer de tout faire pour tout le monde, à avoir tellement de priorités qu'il n'en a plus aucune.

Troisièmement, nous devons agir avec constance. Les défis auxquels le pays est confronté sont profondément enracinés. Ils ne se prêtent pas à des solutions rapides. C'est la raison pour laquelle, tout comme au cours des dernières années, chaque budget s'appuiera sur les mesures prises précédemment, de sorte que des initiatives qui peuvent apparaître sur le moment comme de modestes pas en avant se combinent et se renforcent pour donner, au bout du compte, des progrès impressionnants. C'est aux besoins à long terme de la nation que nous devons répondre.

[Français]

Quatrièmement, nous devons travailler en partenariat. On ne peut se permettre de faire cavalier seul. Chacun a son rôle à jouer, qu'il s'agisse des gouvernements, des entreprises, des travailleurs ou du secteur bénévole. Mais il faut travailler ensemble.

Cinquièmement, nous devons agir de manière équilibrée et avec équité. S'occuper d'un pays, c'est beaucoup plus que de s'occuper des comptes, et les Canadiens le savent bien. Le Canada, c'est plus qu'un marché. C'est une collectivité. Notre pays repose sur le partage des risques et le partage des avantages. Il repose sur la solidarité, parce que nous savons que si nous donnons un coup de main aujourd'hui, ce sera notre tour d'être aidés demain. Voilà l'esprit qui a bâti notre pays.

C'est cet esprit qui s'est manifesté pour venir en aide aux victimes des inondations du Saguenay. Il s'est manifesté de nouveau lors des crues de la rivière Rouge au Manitoba. Et nous l'avons encore vu à l'oeuvre, de partout au Canada, quand la tempête de verglas a frappé, le mois dernier.

[Traduction]

L'esprit de solidarité qui anime le Canada n'est pas une qualité qui se manifeste de façon sporadique, à l'occasion de grandes catastrophes naturelles ou de graves perturbations. C'est un esprit permanent. Il est à l'oeuvre dans chacune de nos communautés, dans chaque coin du pays, à toute heure du jour et de la nuit. Et il s'incarne dans les grands programmes nationaux qui en sont venus à définir notre identité présente et celle à laquelle nous aspirons.

C'est pourquoi notre budget prévoit des ressources pour la Stratégie nationale sur le SIDA. C'est pourquoi nous avons établi un fonds de guérison afin de réparer les torts épouvantables causés aux nombreux autochtones qui, dans leur jeunesse, ont été victimes de sévices dans des pensionnats. Et c'est pourquoi nous nous engageons sans réserve à soutenir et à renforcer le système canadien de santé.

● (1645)

En 1995, quand le pays était dans l'impasse financière, nous avons dû prendre des décisions extrêmement difficiles. Nous le reconnaissons. C'est la raison pour laquelle la toute première mesure que nous avons adoptée, quand nos progrès dans la réduction du déficit sont devenus manifestes, a été l'augmentation du plancher des transferts monétaires aux provinces dans le domaine de la santé et pour d'autres programmes, plancher qui est passé de 11 milliards à 12,5 milliards de dollars par année. Il s'agit du plus important poste de dépense dans le budget. Au-delà des prévisions courantes, entre aujourd'hui et l'an 2002, les provinces recevront 7 milliards de dollars supplémentaires en paiements de transfert du gouvernement canadien pour la santé, l'éducation et l'aide sociale.

La frugalité, la concentration des efforts, la constance, la vision à long terme, le partenariat, l'équité, tels sont les principes qui guident notre plan. Je voudrais maintenant expliquer comment ces principes seront mis en application pour assurer une saine gestion de l'économie nationale.

Dès le départ nous avons affirmé que l'une des priorités essentielles du gouvernement en matière économique était d'avoir une politique monétaire et une politique budgétaire bien coordonnées, qui se renforcent mutuellement au lieu de se nuire. C'est pourquoi, à

Le budget

notre arrivée au pouvoir, le gouvernement et la Banque du Canada ont convenu de maintenir l'inflation dans une fourchette de 1 à 3 p. 100 jusqu'à la fin de 1998. Cette politique a démontré son efficacité. L'inflation est bien maîtrisée. Et elle le restera dans l'avenir.

C'est la raison pour laquelle nous annonçons aujourd'hui que nous prolongerons l'entente actuelle pendant trois années encore. Le Canada s'est maintenant taillé une réputation de pays où l'inflation est faible. C'est une réputation et un acquis que nous allons protéger.

Maintenant, permettez-moi de traiter de la dette publique. Nous avons remporté une grande bataille. Mais nous n'avons pas gagné la guerre. Plus de 25 années de déficit nous ont laissés aux prises avec un fardeau financier beaucoup trop lourd. Chaque dollar consacré aux intérêts de la dette est un dollar de moins pour les soins de santé ou les réductions d'impôt. Il faut réduire le fardeau de la dette. En fait, cette réduction a déjà commencé.

[Français]

La meilleure façon d'évaluer le fardeau que représente la dette nationale est de la mesurer en proportion de l'économie qui la supporte. C'est ce qu'on appelle le ratio de la dette au PIB—ce que nous devons par rapport à ce que nous produisons. Plus ce ratio est bas, mieux la dette peut se gérer.

En 1996-1997, le ratio de la dette au PIB a diminué de façon sensible, pour la première fois en plus de 20 ans. La baisse sera encore plus marquée cette année, et la situation va continuer de s'améliorer au cours des deux prochaines années. Et je peux vous assurer qu'après cela, nous allons continuer de réduire le fardeau de la dette de façon constante, permanente et irrévocable.

Cette réduction sera le fruit d'une stratégie à deux volets.

Tout d'abord, nous allons continuer d'appliquer des politiques qui favorisent une meilleure croissance économique.

Et deuxièmement, nous allons réduire le niveau absolu de la dette.

[Traduction]

Voici notre plan de remboursement de la dette. Premièrement, nous continuerons, comme avant, à présenter des plans financiers sur deux ans, basés sur des hypothèses économiques prudentes. Nous continuerons d'être toujours plus prudents que les prévisionnistes du secteur privé. Au cours des deux premières années de ce plan, nous nous engageons à maintenir l'équilibre budgétaire.

Deuxièmement, nous continuerons d'incorporer à notre plan financier une marge de sécurité, une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars.

Troisièmement, si, comme cela a été le cas au cours des trois dernières années, la réserve pour éventualités ne se révèle pas nécessaire, elle servira directement au remboursement de la dette.

• (1650)

Voilà comment, depuis notre arrivée au pouvoir, nous avons réduit le déficit, année après année. Voilà comment, à l'avenir, nous réduirons la dette, année après année.

[Français]

En fait, ce processus est déjà en cours.

Deux méthodes sont surtout utilisées pour calculer le déficit.

La première, celle que nous utilisons au Canada, est considérée comme l'une des plus rigoureuses au monde. Elle inclut toutes les obligations assumées par le gouvernement pendant un exercice.

La deuxième, qu'on utilise dans des pays comme les États-Unis, le Japon, le Royaume-Uni, ne comprend que les emprunts du gouvernement sur les marchés financiers.

Selon cette méthode, le Canada a déjà enregistré un excédent financier au cours du dernier exercice.

Et selon cette comparaison internationale, le Canada a la meilleure situation financière de tous les pays du G7.

Ce qui est plus important encore, c'est que cette année, comme l'indiquent les données mensuelles publiées aujourd'hui, nous avons déjà remboursé jusqu'ici pour près de 13 milliards de dollars de la dette empruntée sur les marchés financiers.

[Traduction]

Notre pays offre des chances incomparables, mais il doit aussi offrir des chances égales. Dans la vie, les Canadiennes et les Canadiens ne partent pas tous sur un pied d'égalité. Pour certains, la course est presque gagnée d'avance. Mais pour beaucoup d'autres, le résultat est loin d'être acquis. Les circonstances et les privilèges peuvent entraîner des inégalités considérables. Et quand les Canadiens n'ont pas la chance de réaliser tout leur potentiel, c'est le pays tout entier qui n'a pas la chance d'atteindre le sien.

Certains semblent croire que le gouvernement ne peut et ne devrait rien y faire, que nous devrions simplement nous abandonner aux forces du marché, aux forces du changement, et abandonner ceux et celles qui n'ont pas eu leur chance. Eh bien, nous sommes d'un avis différent.

Tout le monde n'arrive pas à monter dans le train de la croissance économique. Il y a des Canadiens qui, pour diverses raisons, n'ont pas les mêmes possibilités que les autres, mais qui les saisiraient immédiatement, et en profiteraient pour améliorer leur sort, si seulement on leur en donnait la chance. C'est pourquoi, dans ce budget et dans les budgets précédents, nous avons renforcé l'aide aux personnes handicapées, des Canadiens qui ne réclament pas de privilèges particuliers, mais simplement des droits égaux à ceux des autres citoyens. C'est pourquoi nous avons augmenté l'aide aux groupes de bienfaisance, à cause du rôle considérable que joue le secteur bénévole pour venir en aide aux Canadiens et enrichir notre vie collective.

L'égalité des chances est une question d'équité, de justice sociale fondamentale. Mais elle est aussi au cœur du défi que nous devons relever sur le plan économique, le défi de l'emploi.

Pendant 200 ans, la prospérité et le savoir sont allés de pair au Canada. Mais il faut bien comprendre comment fonctionne cette dynamique. En tant que société, nous ne sommes pas instruits parce que nous sommes prospères. Nous sommes prospères parce que nous sommes plus instruits. Et aujourd'hui plus que jamais, pour

Le budget

avoir un bon emploi et pour améliorer son niveau de vie, il faut perfectionner ses compétences, élargir ses connaissances.

[Français]

La création d'emplois, au cours du prochain millénaire, va reposer sur deux grands piliers: une infrastructure d'innovation et une infrastructure de compétences et de connaissances.

Dans un monde en constante évolution, où il faut trouver un emploi, savoir le garder et même en décrocher un meilleur, les Canadiens ne peuvent réussir sans une arme, et cette arme, c'est la compétence, une compétence qu'ils doivent perfectionner au maximum.

• (1655)

L'acquisition de connaissances doit être le pivot de toute stratégie nationale pour l'emploi.

[Traduction]

De façon très réelle, l'acquisition de connaissances doit être le pivot de toute stratégie nationale pour l'emploi.

[Français]

Les données sont très éloquentes.

Par exemple, ceux et celles qui sont sortis d'une université, d'un collège ou d'un établissement d'enseignement professionnel avec un diplôme en poche ont un revenu de 45 p. 100 supérieur à celui des gens qui n'ont pas terminé leur secondaire.

Au cours de la dernière récession, ceux qui n'avaient pas dépassé le secondaire ont perdu 640 000 emplois. Par contre, ceux et celles qui avaient un diplôme en ont gagné 450 000.

Ainsi, il n'est pas surprenant de constater que le taux de chômage était de 15 p. 100 pour les personnes n'ayant pas terminé leur secondaire, contre 5 p. 100 seulement pour les diplômés universitaires.

[Traduction]

Mais cela ne se limite pas à l'université, loin de là. Il y a aussi tous les collèges communautaires et tous les instituts d'enseignement professionnel et technique du pays.

La demande de connaissances et de compétences s'étend à tous les métiers, à tous les niveaux, à tous les secteurs—qu'on travaille en usine ou sur une ferme, dans l'industrie du logiciel ou dans la vente, en médecine ou en mécanique. Cela ne se limite pas non plus aux jeunes. Il faut maintenant perfectionner ses compétences et en acquérir de nouvelles en permanence tout au long de sa carrière.

De plus, s'il est vrai que la compétence et le savoir sont la base d'une économie forte, ils sont également la base d'une société solidaire.

L'épine dorsale d'un pays, c'est sa classe moyenne.

Or, il n'existe pas de meilleure façon de réduire l'écart entre riches et pauvres, pas de moyen plus sûr d'assurer une bonne intégration sociale, pas de manière plus efficace de réduire le nombre des laissés pour compte, pas de meilleure solution pour assurer une meilleure qualité de vie aux Canadiens, que de faciliter l'accès aux études supérieures.

En un mot, tous les Canadiens qui veulent apprendre devraient avoir la chance de le faire.

Or aujourd'hui, de Corner Brook à Coquitlam, il y a des dizaines de milliers de Canadiens qui n'ont pas cette chance. C'est un fait que les membres de familles à faible revenu sont sous-représentés dans nos établissements d'enseignement supérieur. Et le fossé s'élargit chaque fois qu'un jeune Canadien se voit privé de l'accès aux connaissances dont il a besoin, non parce qu'il n'en a pas la capacité intellectuelle, mais parce qu'il n'en a pas la capacité financière.

Trop de jeunes renoncent à poursuivre des études supérieures par crainte de s'endetter considérablement. Trop de jeunes qui décident de poursuivre leurs études sont aux prises avec de réels problèmes financiers. Et trop de parents craignent d'être incapables d'épargner suffisamment d'argent pour l'avenir de leurs enfants.

En fait, il est ironique, ou plutôt tragique, qu'au moment même où le pays ne peut se permettre de se passer d'études supérieures, il est plus difficile que jamais d'y accéder financièrement.

[Français]

Maintenant, avant de continuer, j'aimerais souligner une chose.

L'éducation est du ressort des provinces. Ce sont elles qui déterminent les programmes d'études, qui sont responsables des établissements d'enseignement et de la qualité de l'éducation.

Ce n'est pas du contenu de l'enseignement dont nous parlons ici, mais plutôt de l'égalité des chances. Nous parlons d'une responsabilité qui incombe à tous les gouvernements et à tous les secteurs de la société: veiller à ce que le Canada développe et renforce ses atouts dans une économie mondiale de plus en plus compétitive et interdépendante.

Chacun d'entre nous doit faire sa part. Si nous voulons réellement parvenir à l'égalité des chances, nous devons tous travailler en partenariat, un partenariat qui comprend les parents, le milieu académique, le secteur privé, les provinces et le gouvernement canadien. Dans ce partenariat, certains rôles se prêtent à une collaboration étroite, tandis que d'autres sont exercés de manière exclusive.

• (1700)

Depuis des décennies, le gouvernement canadien et les provinces contribuent à donner des chances égales à ceux et à celles qui ont besoin d'une aide financière.

Aujourd'hui, alors que les exigences évoluent, nous devons renforcer et adapter cette aide, afin de faire en sorte que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes aient des chances plus égales de participer à l'économie du savoir, l'économie de demain.

Pourquoi? Parce qu'il y a de grands besoins et parce qu'il s'agit d'une grande cause.

Voici le communiqué publié par le premier ministre du Canada et les premiers ministres provinciaux à l'issue de leur réunion de décembre dernier, et je cite: «Les premiers ministres se sont entendus sur l'importance de diminuer le fardeau financier des étudiants. Ils ont également accepté que le ministre des Finances et le ministre du Développement des ressources humaines travaillent de façon accélérée et de concert avec les ministres de l'Éducation des provin-

Le budget

ces et des territoires, de sorte que le ministre des Finances puisse prendre en considération ce travail dans le prochain budget du gouvernement du Canada.»

Nous donnons suite aujourd'hui à ce consensus et à cette demande.

Il s'agit de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances, un ensemble de mesures concertées qui s'inscrivent dans la continuité du dernier budget et qui visent un meilleur avenir pour nos citoyens, grâce à un meilleur accès à l'acquisition continue de connaissances et de compétences.

Il y a sept défis à relever.

Premièrement, promouvoir l'égalité des chances en aidant les étudiants dans le besoin à faire face à l'augmentation du coût des études.

Deuxièmement, aider ceux et celles qui ont terminé leurs études à gérer une dette de plus en plus lourde.

Troisièmement, donner aux Canadiennes et aux Canadiens accès aux ressources financières nécessaires pour améliorer leurs compétences tout au long de leur carrière.

Quatrièmement, aider les familles à épargner en vue des études de leurs enfants.

Cinquièmement, fournir un appui aux étudiants des cycles supérieurs, pour qu'ils continuent d'accroître leurs compétences et poursuivent des recherches qui vont bénéficier au pays tout entier.

Sixièmement, aider les jeunes à réussir le passage du monde scolaire au monde du travail.

Et, septièmement, brancher les Canadiens, jeunes et vieux, dans les campagnes et dans les villes, aux nouvelles technologies de l'information et à toutes les connaissances qu'elles offrent.

[Traduction]

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances que nous exposons aujourd'hui aidera le Canada à relever les sept défis.

D'abord, l'automne dernier, le premier ministre a déclaré dans cette Chambre, et je le cite: «Il ne pourrait y avoir ni plus grand projet canadien en vue du prochain millénaire ni meilleur rôle pour le gouvernement que celui d'aider les jeunes Canadiens à se préparer à entrer dans la société axée sur l'information du siècle prochain.» Il a ensuite annoncé un investissement de taille afin d'offrir des milliers de bourses d'études aux jeunes Canadiens méritants. Dans ce budget, l'engagement et la vision du premier ministre deviennent réalité.

Nous annonçons aujourd'hui le plus important investissement jamais fait par un gouvernement canadien afin de faciliter l'accès aux études postsecondaires pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens. Nous créons la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, une institution privée et indépendante. Le gouvernement dotera la Fondation d'une somme initiale de 2,5 milliards de dollars pour 10 ans. À titre de fondation privée, l'institution pourra recevoir des dons et des legs de tout le pays.

• (1705)

Cet investissement permettra d'offrir plus de 100 000 bourses à des étudiants à revenu faible ou moyen, année après année, pendant la prochaine décennie. Le montant moyen des bourses sera de 3 000 \$ par année. Par conséquent, un étudiant bénéficiant d'une bourse pendant quatre ans verra son endettement réduit de 12 000 \$, la moitié du montant qu'il aurait dû emprunter autrement.

Ces bourses d'études seront accordées aux Canadiens de tout âge, qu'ils étudient à temps partiel ou à temps plein. Les bourses seront accessibles à tous ceux et celles qui fréquentent un établissement public, non seulement les universités, mais aussi les collèges, les cégeps et les établissements d'enseignement technique et professionnel. Les bourses canadiennes du millénaire profiteront autant aux étudiants du Collège Durham, à Oshawa, ou de l'Institut de technologie du nord de l'Alberta, à Edmonton, qu'à ceux de l'Université de Montréal ou de l'Université Dalhousie.

Beaucoup de Canadiens voudraient pouvoir fréquenter un collège ou une université situé hors de la ville ou de la province qu'ils habitent, une institution de leur choix, mais, aujourd'hui, l'augmentation des coûts rend cela de plus en plus difficile. Nous croyons qu'un plus grand nombre de Canadiens devraient avoir la chance de fréquenter l'établissement qui réponde le mieux à leurs besoins. Nous croyons aussi que les Canadiens devraient avoir la possibilité de mieux connaître leur pays.

C'est pourquoi les bénéficiaires des bourses canadiennes du millénaire qui voudront quitter leur ville ou leur province de résidence pour aller étudier recevront une aide à cette fin.

[Français]

La Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire sera un organisme privé, indépendant. Elle sera gérée par un conseil d'administration composé de particuliers. Ce sont eux, et non le gouvernement, qui vont décider de la structure à adopter pour le programme de bourses dans le cadre de leur mandat.

Le conseil des ministres de l'Éducation du Canada, représentant les provinces, et des porte-parole du milieu de l'éducation auront un rôle clé à jouer pour déterminer qui seront les administrateurs. Et nous allons nous assurer qu'une représentation étudiante fasse partie du conseil d'administration.

Une fois établie, la Fondation va consulter, de façon très étroite, les gouvernements provinciaux et le milieu de l'éducation. Le but sera de faire en sorte que la Fondation octroie des bourses aux individus en évitant les doublons, en s'appuyant sur les mécanismes provinciaux existants pour l'examen des besoins, et en étant un complément aux programmes déjà en place dans les provinces. Des dispositions législatives vont doter la Fondation d'une souplesse administrative suffisante pour atteindre ces objectifs de partenariat.

Plus précisément, la Fondation aura notamment le pouvoir, en vertu de critères convenus en matière de besoins, de mérite et de mobilité, de passer des contrats avec les autorités provinciales compétentes pour la sélection des bénéficiaires qui recevront des bourses d'études canadiennes du millénaire de la Fondation.

Le budget

Avant toute chose, il faut élargir de façon marquée l'accès aux études postsecondaires pour les étudiantes et les étudiants à revenu faible ou moyen.

[Traduction]

Cet investissement dans l'avenir de notre pays est le fruit de la victoire que nous avons remportée contre le déficit. C'est un investissement qui, les prochaines années, rapportera plusieurs fois ce qu'il aura coûté. Personne ne l'a mieux exprimé que le premier ministre lorsqu'il a déclaré l'automne dernier:

J'espère que cela aura les mêmes répercussions en faveur de notre économie et de notre pays que celles qu'avait eues pour la fin du XX^e siècle l'investissement consenti après la Seconde Guerre mondiale en faveur de l'enseignement postsecondaire pour les soldats qui rentraient au pays [...] Ce n'est peut-être pas un monument fait de mortier et de brique, mais les Canadiens de demain pourront en constater les effets partout où ils tourneront le regard.

• (1710)

Il est inutile de rappeler aux Canadiens que l'endettement des étudiants est devenu un problème de taille. Les étudiantes et les étudiants le savent déjà. Leurs familles s'en inquiètent. Ceux et celles qui ont terminé leurs études doivent y faire face.

En 1990, il y a seulement huit ans, la dette moyenne des étudiants après un programme de quatre ans était de 13 000 \$. L'an prochain, elle aura presque doublé pour atteindre 25 000 \$. Au début de la décennie, moins de 8 p. 100 des emprunteurs devaient plus de 15 000 \$. C'est maintenant le cas de près de 40 p. 100.

Les étudiants ont déjà une hypothèque à supporter avant même de songer à l'achat d'une maison, et, pour nombre d'entre eux, avant même de pouvoir obtenir un emploi. Bien rares sont les étudiants qui n'ont pas de difficulté à rembourser leurs prêts.

Les entreprises peuvent déduire les intérêts qu'elles paient pour leurs achats d'équipement lorsqu'elles investissent dans leur avenir. Nous estimons que les Canadiens devraient avoir droit au même traitement lorsqu'ils investissent dans leur avenir.

C'est pourquoi j'annonce dans ce budget que, pour la première fois, tous les étudiants bénéficieront d'un allègement d'impôt au titre des intérêts qu'ils paient sur leurs prêts étudiants. Ils recevront à cette fin un crédit d'impôt qui pourra être reporté sur cinq ans.

Pour les étudiants qui viennent d'obtenir leur diplôme et qui se sont endettés de 25 000 \$, cela signifie une réduction d'impôt de 530 \$ pour la première année seulement. Sur 10 ans, la période de remboursement d'un prêt étudiant, cette mesure pourrait représenter un allègement d'impôt de 3 200 \$. Cette mesure bénéficiera à un million de Canadiens qui sont en train de rembourser des prêts étudiants.

Cela dit, il y en a qui auront besoin d'une aide supplémentaire pour faire face à une dette trop importante pour leurs moyens. Pour leur venir en aide, nous modifierons les règles afin qu'ils bénéficient d'un allègement supplémentaire d'intérêt sur leurs prêts, et cela, pendant plus longtemps. Jusqu'à 100 000 diplômés qui connaissent des difficultés financières bénéficieront de cette mesure.

Ces mesures seront suffisantes pour la plupart. Il restera quand même un petit nombre de personnes qui, malgré l'allègement d'intérêt, ne pourront pas faire face à leurs dettes. Dans leur cas, après un examen précis de leur situation, le principal du prêt lui-même sera réduit afin que les paiements soient plus abordables. Cette forme d'aide sera envisagée cinq ans après que les intéressés auront terminé leurs études.

Les mesures que nous annonçons aujourd'hui contribueront à éviter que les étudiants canadiens ne soient étouffés sous le poids des dettes. Cependant, pour que les prêts canadiens aux étudiants continuent à venir en aide le plus possible à ceux qui en ont besoin, nous prendrons également des mesures afin que les établissements d'enseignement, tout comme les étudiants, utilisent le programme aux fins prévues.

[Français]

Le coût des études est un obstacle pour beaucoup de Canadiens et de Canadiennes, mais pour certains, c'est une barrière quasi insurmontable. Nous connaissons tous des jeunes qui ont décidé d'avoir une famille assez tôt et qui n'ont pas pu continuer leurs études. Il s'agit, dans bien des cas, de femmes à la tête d'une famille monoparentale.

• (1715)

Un grand nombre d'entre elles voudraient maintenant reprendre leurs études afin d'augmenter leurs possibilités et celles de leurs enfants. Mais justement, à cause de leurs obligations familiales, elles ont des difficultés toutes particulières.

C'est pourquoi, pour améliorer les chances offertes à ces Canadiennes et à ces Canadiens, nous annonçons aujourd'hui que de nouvelles subventions allant jusqu'à 3 000 \$ par année seront offertes à plus de 25 000 étudiantes et étudiants dans le besoin qui ont des enfants à charge. Ces subventions vont les aider à poursuivre leurs études à temps plein ou à temps partiel.

[Traduction]

Les Canadiens savent que, pour bien gagner leur vie, ils doivent de plus en plus étudier durant toute leur vie. On assiste à une multiplication du nombre d'étudiants à temps partiel, dont la plupart essaient, non sans difficultés, de concilier travail, vie familiale et études. Nous avons déjà annoncé que les étudiants à temps partiel seraient admissibles aux bourses canadiennes du millénaire et que ceux qui ont des enfants à charge auraient droit à des subventions spéciales.

Nous annonçons aujourd'hui deux mesures supplémentaires pour faciliter les études à temps partiel. Le crédit pour études est l'une des principales formes d'aide fiscale accordée par le gouvernement aux étudiants. Il aide ceux et celles qui fréquentent une université, un collège communautaire ou un établissement d'enseignement professionnel à payer leurs frais de subsistance. Jusqu'ici, ce crédit n'a été offert qu'aux étudiants à temps plein. Nous annonçons aujourd'hui que, pour la première fois, le crédit pour études sera également accordé aux étudiants à temps partiel. Cela bénéficiera à 250 000 étudiants qui ne pouvaient se prévaloir du crédit jusqu'ici.

Le budget

Ensuite, le budget de 1996 avait permis aux étudiants à temps plein qui ont des enfants d'appliquer la déduction pour frais de garde d'enfants aux revenus de toute provenance. Aujourd'hui, nous étendons le bénéfice de cette mesure aux étudiants à temps partiel; 50 000 étudiants bénéficieront de cette décision.

Grâce à ces deux mesures, l'économie d'impôts réalisée par un étudiant à temps partiel typique, qui a deux jeunes enfants, fera plus que tripler, passant de 300 \$ à près de 1 000 \$ par an.

Il faut en faire davantage encore. Beaucoup de Canadiens qui sont déjà sur le marché du travail doivent et veulent perfectionner leurs compétences en étudiant à plein temps. Mais souvent, ils n'ont pas un accès suffisant aux ressources financières que cela exige. Nous présentons aujourd'hui une mesure qui les aidera à relever ce défi.

À compter de janvier 1999, les Canadiens pourront retirer, en franchise d'impôt, des fonds de leur REER pour financer des études et une formation à temps plein.

L'un des meilleurs moyens de s'assurer d'un revenu suffisant à la retraite est de gagner un revenu satisfaisant au cours de sa carrière. Il est important, à cette fin, d'avoir la chance d'améliorer ses compétences.

L'employée de bureau qui veut améliorer ses connaissances en informatique, le travailleur d'usine qui veut se recycler comme machiniste, ces Canadiens, et beaucoup d'autres encore, auront maintenant accès à des ressources qu'ils n'avaient pas le droit d'utiliser jusqu'à maintenant.

[Français]

Ce que nous avons annoncé jusqu'ici s'attaque avant tout à des besoins immédiats, vécus aujourd'hui.

Or, il nous faut agir aussi pour les étudiants de demain.

Les quelque 100 000 bourses canadiennes du millénaire qui seront accordées chaque année font partie de la solution. Ce qui doit également faire partie de la solution, c'est le soutien aux parents qui préparent et planifient l'éducation future de leurs enfants.

Les Canadiens épargnent pour leurs enfants de diverses manières. Certains achètent des obligations. D'autres ouvrent des comptes de banque spéciaux. Plusieurs mettent simplement un peu d'argent de côté quand ils le peuvent. Les grands-parents, les tantes et les oncles offrent de l'argent aux anniversaires ou à Noël.

Une façon pour le gouvernement d'aider les Canadiens à épargner pour leurs enfants consiste à soutenir les régimes enregistrés d'épargne-études. L'argent investi dans ces plans peut croître à l'abri de l'impôt jusqu'à ce que l'enfant entre au collège, dans un établissement d'enseignement professionnel ou à l'université.

• (1720)

[Traduction]

Au cours des deux dernières années, nous avons plus que doublé le plafond de cotisations annuelles aux REEE. Nous annonçons maintenant une nouvelle mesure importante.

Aujourd'hui marque le début d'un nouveau partenariat avec les parents. Nous croyons que le gouvernement doit investir aux côtés des parents qui veulent investir dans l'avenir de leurs enfants.

Par conséquent, à compter du 1^{er} janvier de cette année, le gouvernement offrira une subvention canadienne pour l'épargne-études qui viendra s'ajouter aux nouvelles cotisations versées aux REEE. Pour chaque dollar de cotisation, à concurrence de 2 000 \$ par année, le gouvernement canadien versera une subvention canadienne pour l'épargne-études égale à 20 p. 100 du total. Elle sera versée directement au régime établi pour l'enfant.

Si les cotisants se voient dans l'incapacité de verser le montant total permis au cours d'une année, ils pourront reporter leur droit de cotisation afin de se rattraper les années suivantes.

Pour illustrer le fonctionnement de la subvention canadienne pour l'épargne-études, prenons l'exemple d'un enfant âgé de trois ans. Si ses parents mettent de côté 25 \$ toutes les deux semaines, par exemple, au moyen d'un prélèvement automatique sur leur chèque de paye, même si les fonds étaient investis de façon prudente, leur enfant recevra, à partir de 18 ans, 4 700 \$ par année pendant quatre ans pour financer ses études. Et sur ce montant, près de 800 \$ par année seront le résultat direct de la subvention canadienne pour l'épargne-études que nous annonçons aujourd'hui.

Grâce aux initiatives que nous prenons, les REEE figureront maintenant parmi les mécanismes d'épargne les plus attrayants qui existent pour financer les études d'un enfant. Nous croyons que les REEE seront bientôt considérés comme aussi essentiels à la planification future que le sont maintenant les régimes enregistrés d'épargne-retraite.

Ils représentent l'une des meilleures décisions que les parents puissent prendre pour leurs enfants, une des meilleures choses que les grands-parents puissent faire pour leurs petits-enfants. C'est l'expression concrète d'un partenariat entre les générations.

Parmi les facteurs les plus déterminants pour notre réussite économique au siècle prochain, on pense évidemment à la recherche-développement, qui exige des efforts importants et largement répartis. En vérité, plus il se fera de recherche-développement au Canada, et plus il y aura d'emplois créés pour les Canadiens. C'est la raison pour laquelle, par exemple, nous avons créé l'an dernier la Fondation canadienne pour l'innovation, afin d'aider à mettre en place dans nos hôpitaux, nos universités et nos collèges des installations propices à des recherches de calibre international.

Cette année, nous augmentons l'aide aux chercheurs eux-mêmes, afin que les meilleurs et les plus brillants d'entre eux puissent réaliser leurs rêves et leurs projets ici même au Canada, de manière à repousser les limites de la connaissance en médecine, en sciences naturelles et en sciences sociales.

[Français]

Depuis vingt ans, les conseils subventionnaires du gouvernement canadien—le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, le Conseil de recherches médicales du Canada et le Conseil de recherches en sciences humaines—ont apporté une aide capitale aux chercheurs et à leurs projets.

Par exemple, John Polanyi, lauréat du prix Nobel et inventeur du laser chimique, a bénéficié de cet appui tout au long de sa carrière. Et c'est la même chose pour le Dr Fernand Labrie de l'Université Laval, dont les travaux de recherche novateurs sur les enzymes et

les hormones ont permis d'ouvrir des possibilités nouvelles pour le traitement du cancer du sein et de la prostate.

La lutte contre le déficit nous a obligés à prendre beaucoup de décisions difficiles. L'une d'elles était la réduction des crédits accordés aux conseils subventionnaires. C'est pour cela que je suis très heureux d'annoncer aujourd'hui qu'à compter du 1^{er} avril, les budgets de ces organismes seront rétablis à leur niveau de 1994-1995. Dans les années à venir, ces ressources augmenteront davantage. En fait, à la fin de l'an 2001, ils auront reçu plus de 400 millions de dollars de ressources supplémentaires et leurs budgets seront plus élevés que jamais.

• (1725)

[Traduction]

Le chômage des jeunes demeure un problème grave dans notre pays. Comme nous venons de le voir, la réponse réside en bonne partie dans la poursuite des études. Il reste que nos jeunes sont encore trop souvent confrontés à un dilemme qu'ils connaissent trop bien, hélas: pas de travail sans expérience, et pas d'expérience sans travail.

Pour contribuer à régler ce problème, le gouvernement a lancé la Stratégie emploi-jeunesse en février de l'année dernière. Dans le cadre de cette stratégie, plus de 120 000 emplois d'été liés à la carrière et plus de 50 000 stages sont créés, sur une période de deux ans.

C'est évidemment dans le secteur privé que sont créés la majorité des emplois. Et beaucoup d'employeurs se montrent à la hauteur en embauchant et en formant un plus grand nombre de jeunes. Il reste cependant beaucoup à faire. Il faut que beaucoup plus d'employeurs contribuent eux aussi à relever le défi.

Nous présentons aujourd'hui deux mesures qui, selon nous, aideront le secteur privé et d'autres dans ce domaine. Ces mesures, combinées aux initiatives annoncées aujourd'hui et aux décisions déjà prises, s'inscrivent dans le cadre d'un effort qui, à notre avis, doit s'élargir au pays tout entier pour s'attaquer de front au problème du chômage chez les jeunes.

D'abord, nous annonçons qu'au cours des deux prochaines années, les cotisations patronales d'assurance-emploi seront éliminées à l'égard des nouveaux emplois que les employeurs créent pour des Canadiens âgés de 18 à 24 ans.

Ensuite, nous savons que ce sont les décrocheurs scolaires qui ont le plus de mal à se trouver un emploi. Ces jeunes ont grand besoin d'acquérir des compétences, et le meilleur moyen pour cela est souvent une formation en cours d'emploi.

Aujourd'hui, Service jeunesse Canada aide plus de 5 000 jeunes Canadiens sans emploi à prendre de l'expérience en travaillant dans des entreprises locales et des projets communautaires. Un an après avoir terminé cette expérience, 85 p. 100 des participants avaient trouvé un travail ou étaient retournés aux études.

Dans ce budget, nous faisons plus que doubler les ressources consacrées à ce programme afin d'aider les jeunes, en particulier

Le budget

ceux et celles qui sont âgés de 20 à 24 ans et qui n'ont pas terminé leur secondaire. Des subventions salariales allant jusqu'à 10 000 \$ seront fournies pour leur permettre d'acquérir l'expérience professionnelle qui est la clé d'un emploi à long terme.

[Français]

L'informatique est maintenant devenue une connaissance de base au même titre que la lecture, l'écriture et le calcul. L'accès à l'ordinateur permet d'avoir accès à la planète. Il y a deux initiatives qui mettent à la disposition des Canadiens cette technologie et ces connaissances.

Premièrement, grâce au programme Rescol lancé par le gouvernement, il y a quatre ans, l'Internet fait son entrée dans la salle de classe pour jouer un rôle éducatif essentiel dans toutes les écoles du Canada. Cet accès à une masse considérable de connaissances, en quelques secondes à peine, permet aux élèves de mieux apprendre, et aux professeurs, de mieux enseigner.

Rescol rend également possible le don de milliers d'ordinateurs aux écoles de tout le pays, aidant ainsi nos enfants à découvrir l'ordinateur à l'âge où l'on apprend plus facilement.

Deuxièmement, le Programme d'accès communautaire permet au Canada d'être «branché»: 5 000 localités et bibliothèques le sont déjà, et 5 000 autres sont en voie de l'être.

Le but de ces deux programmes est de donner à chaque citoyen, où qu'il habite, qu'il soit riche ou pauvre, à l'école ou non, accès au même réservoir de connaissances.

• (1730)

C'est pour cela, afin d'accélérer encore la réalisation de cet objectif, que le gouvernement a décidé d'augmenter sensiblement les ressources consacrées à la fois à Rescol et au Programme d'accès communautaire. Ce sera également vrai pour CANARIE, une initiative canadienne à la fine pointe de la recherche mondiale en matière de réseaux de communication du futur.

Grâce à ce vaste consortium regroupant les secteurs public et privé, le Canada pourra mettre en place le réseau intérieur d'information le plus rapide au monde et accessible aux écoles, aux collectivités et aux entreprises. À l'aube de l'économie de l'information, le Canada bénéficiera ainsi d'un avantage important sur le reste du monde.

[Traduction]

J'aimerais résumer tout ce que la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances offre aux Canadiens.

Aux étudiants des collèges, des universités ou des établissements d'enseignement professionnel, la Stratégie offre un ensemble complet de bourses, de subventions d'études, de prêts étudiants et de crédits d'impôt. Aux diplômés qui ont des prêts étudiants à rembourser, elle offre un nouveau crédit d'impôt pour faciliter le remboursement de leurs dettes et de nouveaux allègements s'ils sont en difficulté financière.

Le budget

Aux travailleurs qui veulent actualiser leurs connaissances et leurs compétences, que ce soit en étudiant à temps plein ou à temps partiel, à l'université, au collège ou dans un établissement d'enseignement professionnel, la stratégie offre un soutien accru qui sera désormais accessible aux étudiants de tout âge, en plus de la possibilité de retirer des fonds d'un REER de manière à accroître leur capacité financière.

Aux parents et grands-parents, la stratégie offre la subvention canadienne pour l'épargne-études, qui fera des REEE le meilleur moyen d'économiser en vue des études des enfants.

Aux étudiants des cycles supérieurs et aux chercheurs, la stratégie offre un soutien accru à leurs importantes activités, par l'intermédiaire des conseils subventionnaires.

Aux jeunes qui ont du mal à s'intégrer au marché du travail, elle offre des possibilités nouvelles d'acquérir une expérience concrète.

Et aux enfants, comme aux collectivités des quatre coins du pays, elle offre un nouvel accès aux technologies informatiques et aux réseaux d'information.

La Stratégie canadienne pour l'égalité des chances repose sur un principe fort simple: tous ceux et celles qui veulent vraiment faire des études doivent en avoir la chance, peu importe leur revenu. C'est leur droit. C'est aussi notre devoir. C'est là une responsabilité que nous assumons aujourd'hui.

Je viens d'évoquer le rôle que joue l'éducation pour assurer l'égalité des chances. Mais il ne faut pas se leurrer. La capacité d'apprendre ne commence pas à l'école. Elle dépend des soins et de l'attention que les enfants reçoivent dès leur plus jeune âge. Le fait est que l'égalité des chances est synonyme d'un bon départ dans la vie. C'est la raison pour laquelle, au cours de l'année écoulée, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont commencé à mettre en place un système national de prestations pour enfants qui jouera un rôle clé dans la lutte contre la pauvreté chez les enfants, afin qu'ils puissent prendre un bon départ dans la vie.

Dans un premier temps, nous avions prévu 850 millions de dollars dans notre dernier budget pour augmenter les prestations fédérales pour enfants. Ces fonds commenceront à être accordés en juillet de cette année, au moyen de la nouvelle prestation fiscale pour enfants. Elle renforcera l'aide fournie à plus d'un million d'enfants et à leur famille.

Le printemps dernier, nous avons déclaré que, dès que nous en aurions les moyens, nous en ferions davantage. Nous tenons aujourd'hui cet engagement. Dans le cadre du régime national de prestations pour enfants, nous affectons 850 millions de plus pour améliorer la prestation fiscale canadienne pour enfants au cours des deux prochaines années: 425 millions en juillet 1999 et 425 millions encore en juillet de l'an 2000. Les détails de cette mesure seront annoncés après discussion avec les gouvernements provinciaux et territoriaux.

• (1735)

Nous croyons que le gouvernement doit appuyer toutes les familles canadiennes qui veulent des soins de qualité pour leurs enfants. Nous savons que la grande majorité des Canadiennes et Canadiens sur le marché du travail font partie d'une famille où les deux parents doivent travailler et que, pendant ce temps, ils veulent que leurs

enfants bénéficient des meilleurs services de garde possibles. Nous savons aussi que ces services coûtent cher et que leur coût augmente.

C'est pourquoi, dans ce budget, nous augmentons le montant maximal de la déduction pour frais de garde d'enfants, qui passe de 5 000 \$ à 7 000 \$ pour les enfants de moins de 7 ans et de 3 000 \$ à 4 000 \$ pour les enfants âgés de 7 à 16 ans. Pour un parent qui gagne 45 000 \$ et débourse 14 000 \$ pour la garde de deux enfants d'âge préscolaire, cette mesure représente une économie de 1 600 \$ par année. L'augmentation de la déduction maximale pour frais de garde d'enfants apportera une aide bien nécessaire à 65 000 familles canadiennes comprenant des enfants.

L'une des caractéristiques qui définissent une société solidaire est la volonté et la capacité collectives d'assurer un revenu de retraite sûr à ses aînés. L'une des initiatives les plus importantes jamais prises au Canada a été la décision, il y a plus de 30 ans, d'établir le Régime de pensions du Canada.

Le RPC en dit long sur les valeurs de notre pays. Il incarne le principe du partage des risques et la sécurité des prestations.

L'an dernier, notre gouvernement et les provinces, à titre d'administrateurs conjoints du régime, ont étudié la question et convenu d'un ensemble de réformes permettant de préserver le RPC; le projet de loi garantissant ce résultat a été adopté par le Parlement. Le RPC est désormais en sécurité.

Nous pouvons maintenant affirmer à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes âgés de 60 ans que le RPC sera là pour répondre à leurs besoins. Nous pouvons affirmer à tous les Canadiens et à toutes les Canadiennes âgés de 40 ans que le RPC sera là pour répondre à leurs besoins. Et nous pouvons déclarer avec confiance à tous les jeunes Canadiens et Canadiennes, dont beaucoup ne croyaient pas que les régimes publics de pension survivaient que le RPC sera là aussi pour répondre à leurs besoins.

Au cours des mois qui viennent, nous passerons à l'étape suivante dans le dossier des pensions. Nous présenterons un projet de loi pour instituer la Prestation aux aîné(e)s qui, au cours des premières années du prochain siècle, remplacera le système actuel de Sécurité de la vieillesse et de Supplément de revenu garanti, le deuxième pilier de notre système de revenu de retraite.

La Prestation aux aîné(e)s protégera entièrement les pensions de toutes les personnes âgées actuelles et de toutes celles qui approchent de l'âge de la retraite. Elle assurera à tous ceux et à toutes celles qui sont dans le besoin un montant de prestations au moins égal, sinon supérieur, à celui qu'elles recevraient dans le système actuel. Nous avons consulté les aînés et des groupes intéressés au sujet des détails de cette réforme. Ils ont fait valoir quelques points très importants concernant les mesures proposées initialement en 1996. Nous leur avons prêté une oreille extrêmement attentive, et nous tenons le plus grand compte de leur point de vue.

En ce qui concerne maintenant la fiscalité, je tiens à rappeler tout d'abord notre objectif. Notre but est de réduire les impôts, d'aller chercher moins d'argent dans les poches de tous ceux et celles qui, au Canada, travaillent dur pour gagner leur vie.

La politique fiscale d'un gouvernement doit constituer un élément essentiel de sa politique économique et sociale générale. La politique fiscale de notre gouvernement est parfaitement claire.

Premièrement, nos ressources financières sont limitées. Par conséquent, la priorité doit être d'offrir des réductions d'impôt ciblées, qui répondent aux besoins économiques et sociaux les plus cruciaux.

Deuxièmement, lorsque nos finances nous le permettront, des réductions générales d'impôt seront accordées, en priorité aux Canadiens à revenu faible ou moyen.

Troisièmement, le régime fiscal doit être équitable. Cela signifie que les Canadiens doivent payer des impôts en fonction de leur capacité contributive et que nous devons veiller à ce que tous les impôts dus soient bel et bien acquittés.

• (1740)

[Français]

Dès le début, nous avons accordé des allègements fiscaux ciblés en faveur de ceux et celles qui en avaient le plus besoin et où l'impact était le plus grand.

Ainsi, dans nos budgets antérieurs, nous avons augmenté l'aide fiscale aux étudiants, aux organismes de bienfaisance, aux personnes handicapées et aux enfants de parents ayant un emploi peu rémunéré. Dans ce budget, nous poursuivons cette approche.

Plusieurs des mesures que nous avons annoncées dans le cadre de la Stratégie canadienne pour l'égalité des chances seront mises en oeuvre au moyen du régime fiscal, tout comme l'aide accrue qui est prévue au titre de la prestation fiscale canadienne pour enfants et de la déduction des frais de garde d'enfants.

Aujourd'hui, nous annonçons également d'autres mesures fiscales qui ciblent des groupes particuliers.

Tout d'abord, le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui travaillent à leur compte augmente de jour en jour. Beaucoup d'entre eux exploitent une entreprise non constituée en société. Cependant, à la différence des entreprises qui le sont, ils ne peuvent pas déduire les cotisations qu'ils versent à leurs régimes complémentaires d'assurance dentaire et médicale. C'est injuste. C'est pour cela qu'à partir de cette année, les travailleurs indépendants pourront déduire ces cotisations de leur revenu d'entreprise.

[Traduction]

Nous savons aussi qu'un nombre sans précédent de Canadiens—et surtout de Canadiennes—s'occupent aujourd'hui d'un membre de leur famille qui habite avec eux, bien souvent un parent âgé ou un enfant handicapé. Les soins qu'ils fournissent sont irremplaçables.

Pour en tenir compte, le gouvernement institue un nouveau crédit d'impôt fédéral allant jusqu'à 400 dollars. Cette mesure bénéficiera à plus de 400 000 aidants naturels. Si l'on combine cette mesure à l'exonération de TPS et de TVH proposée dans ce budget pour les soins de relève, notre objectif est d'accroître l'aide fédérale aux Canadiennes et aux Canadiens qui s'efforcent de répondre aux besoins croissants de soins des membres de leur famille souffrant d'une infirmité ou d'un handicap.

Enfin, comme nous l'avons vu depuis un an lors des inondations et de la tempête de verglas, des milliers de Canadiennes et de Canadiens fournissent des services extraordinaires à titre de bénévoles dans nos communautés, surtout rurales, comme l'a souligné le

Le budget

caucus, et assurent des services d'urgence essentiels, comme des services de pompiers et de premiers soins. Ces bénévoles donnent un sens bien concret à ce qu'on appelle le civisme. Pour tenir compte du rôle joué par ces bénévoles, nous doublons l'indemnité non imposable aux pompiers volontaires, qui passe de 500 \$ à 1 000 \$, et nous l'étendons à tous les autres bénévoles des services d'urgence, à compter du 1^{er} janvier de cette année.

Maintenant que les comptes sont équilibrés, il est possible d'envisager des mesures fiscales d'application plus générale. Il est bien évident que, au départ, ces mesures devront être modestes, car le dividende financier qui permet de les offrir est modeste lui aussi. Nous ne pouvons compromettre le redressement récent des finances du Canada, ni les priorités du pays comme la santé, l'éducation ou les régimes publics de pension.

Il est tout aussi évident que la justice fondamentale nous oblige à penser d'abord aux Canadiennes et Canadiens à revenu faible ou moyen. Il faut donc commencer par ceux et celles qui sont le moins en mesure de payer des impôts.

Premièrement, les crédits d'impôt personnels rendent le régime fiscal plus équitable en soustrayant à l'impôt un revenu de base. En juillet de cette année, nous augmentons le revenu que peuvent gagner les Canadiens célibataires à faible revenu de 500 \$—et de 1 000 \$ pour une famille—avant de commencer à payer de l'impôt. Grâce à cette mesure, 400 000 personnes ne paieront plus un sou d'impôt fédéral.

• (1745)

Deuxièmement, en 1986, le gouvernement précédent avait imposé à tous les Canadiens une surtaxe générale, un impôt sur l'impôt, de 3 p. 100 qui devait, selon lui, aider à réduire le déficit. Le déficit a augmenté. La surtaxe est restée.

Nous annonçons aujourd'hui l'élimination du déficit. Et aujourd'hui, pour 13 millions de Canadiens à revenu moyen, nous annonçons l'élimination de la surtaxe.

[Français]

Nous annonçons aujourd'hui l'élimination du déficit. Nous annonçons également, pour 13 millions de Canadiennes et de Canadiens, l'élimination de la surtaxe de 3 p. 100.

[Traduction]

À compter du 1^{er} juillet, les contribuables gagnant entre 50 000 \$ et 65 000 \$ verront leur surtaxe diminuer, et 83 p. 100 de tous les contribuables, ceux qui gagnent jusqu'à 50 000 \$, verront leur surtaxe disparaître.

Ces deux dernières mesures combinées diminueront les impôts de 14 millions de Canadiennes et de Canadiens—c'est-à-dire 90 p. 100 de tous les contribuables. Dans l'ensemble, la diminution générale d'impôt et les mesures fiscales ciblées que nous annonçons aujourd'hui, en faveur principalement des Canadiens à revenu faible ou moyen, représentent 7 milliards de dollars sur trois ans.

Ces mesures fiscales ne sont qu'un début. Nous les renforcerons quand nous en aurons les moyens. Nous le ferons en tenant compte en priorité des besoins économiques et sociaux de la nation. Nous le ferons de manière mesurée et responsable. Une chose est certaine: dès que nous pourrons nous le permettre, nous réduirons encore davantage les impôts.

Le budget

[Français]

Voilà notre budget. Voilà la deuxième étape du plan que nous avons mis en place en 1994. Il se fonde sur trois axes.

Premièrement, lors de nos budgets précédents, nous avons réduit le déficit. Avec ce budget-ci, nous l'éliminons et commençons à réduire notre dette. Dans les budgets à venir, nous allons maintenir le cap.

Deuxièmement, nous investissons dans l'avenir des Canadiens. Plus de 80 p. 100 des nouvelles sommes d'argent que nous mettons à contribution répondent aux plus hautes priorités des Canadiennes et des Canadiens: l'accès au savoir et aux compétences et le soutien à la santé et à l'éducation, grâce à l'augmentation des transferts fédéraux aux provinces.

De surcroît, nous allons accomplir tout cela en exerçant un contrôle ferme et vigilant sur les dépenses publiques. Ainsi, dans ce budget, les dépenses de programmes, exprimées en fonction du PIB, tomberont à leur plus bas niveau en cinquante ans.

Troisièmement, nous avons réduit les impôts. Aujourd'hui, nous continuons de le faire et, dès que le pays pourra se le permettre, nous irons encore plus loin.

[Traduction]

Ce plan n'est pas un thème qui guiderait seulement un budget ou le programme d'une année. Il a inspiré notre démarche dès le début, et il inspirera notre démarche dans l'avenir.

À l'heure de la conclusion, je voudrais non pas résumer les mesures prévues dans ce budget, mais décrire les défis qu'elles visent à relever.

• (1750)

Nous ne pouvons affirmer aujourd'hui que notre tâche est terminée. Loin de là. Si les Canadiens ont réussi un revirement financier spectaculaire, il reste des choses plus importantes encore à réaliser. Ce n'est pas le moment de nous endormir sur nos lauriers. Ce n'est pas le moment de baisser les bras.

Le fait est que, en cette ère de mondialisation et de changements technologiques, nous entendons constamment parler d'abaissement des barrières, d'ouverture de nouveaux marchés. Tout cela est vrai et nous ouvre des perspectives extraordinaires. Mais le fait est que, en même temps, les Canadiens en sont venus à craindre de perdre leur capacité de façonner leur propre destin, à voir leur pays un peu comme une embarcation fragile, naviguant sur des eaux mauvaises et inhospitalières.

[Français]

En cette ère de restructuration et de compressions, les Canadiens en sont venus à se demander ce qui est arrivé à ces liens qui unissaient autrefois la croissance de l'économie et la croissance de leurs revenus.

Après des décennies de déficits, ils redoutent que leur système de santé, leurs pensions, leur système d'éducation deviennent l'ombre de ce qu'ils avaient été, c'est-à-dire des vestiges fragiles au lieu des piliers solides sur lesquels ils pouvaient compter.

Eh bien, le temps est arrivé de façonner ensemble un nouveau destin.

[Traduction]

La mondialisation et les changements technologiques sont des réalités, non une religion. Ce sont des faits, non une foi. Ce serait commettre une très grave erreur que d'en arriver à croire que la mondialisation économique prive les gouvernements de leur rôle et de la responsabilité qu'ils ont d'assurer l'égalité des chances et la sécurité du pays.

En cette époque de grands changements, nos programmes fondamentaux, nos institutions fondamentales, nos valeurs fondamentales sont plus importants que jamais. Ils assurent notre cohésion. Ils donnent aux Canadiennes et aux Canadiens la sécurité et la confiance auxquelles ils ont droit. Ils donnent à notre pays les moyens de réussir.

Nous croyons que le programme d'une nation tire sa force de son équilibre, et non de positions extrêmes. C'est grâce à cette approche que nous avons équilibré le budget, non malgré elle. Nous avons réussi justement parce que nous avons opté pour une approche visant à équilibrer notre budget.

Il ne s'agit pas de faire des compromis ni de plaire à tout le monde à la fois. Il s'agit de répondre aux besoins variés d'une nation moderne. Il s'agit de gérer le présent tout en préparant l'avenir. Nous ne croyons pas que notre société et notre économie doivent subir passivement les forces de la mondialisation. C'est le changement qui doit être à notre service, pas le contraire. Voilà les termes dans lesquels se pose le défi.

[Français]

Certains pays disposent de ressources naturelles abondantes, d'autres ont une capacité technologique impressionnante, tandis que d'autres possèdent des ressources humaines performantes. Nous, au Canada, pouvons compter sur les trois.

C'est pourquoi notre objectif doit être de faire du Canada non pas un participant anonyme à l'économie moderne, mais un chef de file, un pays qui permet à ses citoyens d'avoir accès au plus haut niveau de vie et au plus large éventail de possibilités qui soit.

[Traduction]

Nos responsabilités futures sont bien claires. Nous devons équilibrer le budget. Mais nous devons aussi produire des budgets qui soient équilibrés. Nous devons travailler non seulement à bâtir une économie de croissance, mais aussi à préserver une société d'équité. Le défi consiste aujourd'hui à traduire ces valeurs en actions et ce, sous des formes nouvelles, adaptées à un siècle nouveau. Il s'agit de transformer les chances offertes à quelques-uns en chances pour tous.

Tels sont les objectifs de ce budget. Tels sont les buts que nous chercherons à atteindre au cours de chacune des années à venir. Car telles sont les fondations sur lesquelles on bâtit une grande nation.

Des voix: Bravo!

• (1755)

M. Preston Manning (chef de l'opposition, Réf.): Monsieur le Président, dans trois minutes environ, je proposerai l'ajournement du débat budgétaire jusqu'à demain. Toutefois, je m'en voudrais de